



Actualités

RAPPELS SAISONNIERS

Le printemps est là!

Dès que la température le permettra, le Service des travaux publics va amorcer divers travaux d'entretien :

- Colmatage des nids-de-poule – avril à novembre;
- Balayage des rues pour récupérer la pierre abrasive – dès la fonte des neiges, environ mi-avril;
- Traçage et marquage des rues – juin et juillet;
- Épandage d'abat-poussière sur les rues en gravier – juin à octobre;
- Nettoyage des parcs et espaces verts – mai à octobre;
- Réfection des ponceaux – mars à novembre;
- Nettoyage des conduites d'égouts sanitaires et des puisards – juin à octobre;
- Réparation de la signalisation routière abîmée durant l'hiver – avril à septembre.



L'entretien des terrains privés est de la responsabilité des citoyens. Lors du nettoyage de votre terrain, il est possible de mettre le gravier dans la rue tout au long de votre terrain. Nous vous rappelons toutefois de **ne pas faire d'amas de gravier en bordure de votre terrain** puisque cela rend le travail lié au balayage plus difficile et non productif. La Ville ne fait pas de récupération porte à porte du gravier.

PRENDRE SOIN DE SON QUARTIER, CE N'EST PAS UNE CORVÉE!



L'activité sera remise au dimanche 2 mai si la température n'est pas clémente.

Joignez-vous à notre grand défi ménage du printemps!

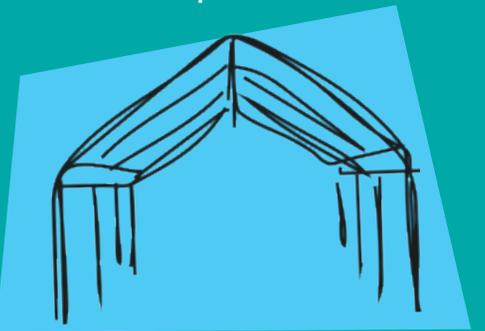
Le Conseil municipal vous invite à une grande journée de nettoyage citoyenne le samedi 1^{er} mai prochain! Chaque élu vous donnera rendez-vous à un point de rassemblement dans son district pour faire le ménage et ramasser les déchets. La Ville fournira le matériel nécessaire, vous n'avez qu'à apporter vos gants.

Pour les détails des lieux et de l'heure, visitez notre site et notre page Facebook. Toutes les mesures sanitaires seront respectées.



ABRIS TEMPORAIRES HIVERNAUX

Les abris temporaires hivernaux pour automobiles, de type Tempo, doivent être retirés avant le **30 avril inclusivement**. Après cette date, la toile et l'armature doivent être retirées et entreposées correctement.



Diffusée en direct
SUR LA PAGE FACEBOOK
DE LA VILLE DE PRÉVOST

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL :

LUNDI
À 19 H 30

10

MAI

POUR JOINDRE LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL :
ville.prevost.qc.ca